

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

**SEANCE DU 27 JUILLET 2020**

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	22/07/2020
Date d'affichage	29/07/2020

L'an deux mil vingt, le vingt sept juillet, à 20 h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Etaient présents : MM. LEPRINCE R., PURSON R, PUZIN C., FABER J., PERIDON Y., LEPAGE J-N., LEPAGE P, CURTO PEREZ R., Mme SERRE F., FAVEAUX R., CRESPEL A., LULLO E., ROUX A., PLATAT M., KOLLROS S.

Mme SERRE Frédérique est nommée secrétaire de séance.

**AFFECTATION DU RESULTAT 2019**

**2020-07-D18**

Après avoir entendu le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2019, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2019,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CG2018	Virement à la SF	Résultat de l'exercice	Résultat cumulé au 31/12/2018	Restes à réaliser 2018	Solde des restes à réaliser	A prendre en compte pour l'affectation de résultat
INVEST	84049.89 €		-45581.99 €	38 467.90 €	D 617254 € R 115268 €	-501986 €	-463518.10 €
FONCT	623 072.48 €	295 917.11	490914.38 €	818069.75 €			818069.75

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation

du résultat et qu'il doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019</b>	<b>818 069.75 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	463 518.10 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	
Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	38 467.90 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	354 551.65 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20200727-2020-07-D18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/08/2020

Publication : 10/08/2020